



ARVEYRES

MARS 2018

BULLETIN MUNICIPAL N° 23



8, rue de l'Eglise 33500 ARVEYRES
Tél. 05 57 24 80 14
Mail : contact@arveyres.com

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :
9h00 - 12h30 / 15h30 - 17h30

Mercredi : 9h00 - 13h00

Samedi : 9h - 12h, les premier et
troisième samedi du mois.

Si vous souhaitez recevoir notre bulletin
municipal de façon dématérialisée
(par internet) merci de nous contacter par mail
contact@arveyres.com

En cas d'urgence :
06 48 44 41 01

Bulletin d'information municipal d'Arveyres
Directeur de la publication : Bernard GUILHEM
Crédits photos : mairie d'Arveyres
Imprimé sur papier promouvant la gestion
durable des forêts
PEFC/10-31-1377
Impression : Imprimerie LESTRADE



Le Mot du Maire

Chères Arveyraises, chers Arveyrais,

Déjà 4 ans selon les uns, plus que 2 ans selon les autres... en fonction du regard que chacun porte sur le conseil municipal et sur les actions entreprises.

Le temps passe inéluctablement trop vite... ou trop lentement, mais le calendrier s'égrène sans bienveillance et sans pitié. Ce mois-ci marquera le quatrième anniversaire des élections municipales.

Néanmoins, l'heure du bilan n'a pas encore sonné.

Au même titre que les années précédentes, 2018 sera consacrée à différentes opérations qui devront être menées à bien afin de permettre à la commune de poursuivre son bonhomme de chemin, avec une qualité de vie somme toute plutôt agréable accompagnée de la quiétude que nombre d'habitants apprécient.

Comme évoqué lors de la cérémonie des vœux du 19 janvier dernier, les priorités affichées seront dévolues à la sécurité et à la propreté de la commune. Les trottoirs seront rendus aux piétons, la vitesse en agglomération sera abaissée et les stationnements illicites devront être gommés du paysage communal.

Tous les ans, la bonne pratique veut que le mois de mars soit dédié en particulier aux prévisions annuelles des dépenses et des recettes de notre collectivité territoriale.

Au début du mois d'avril, les orientations budgétaires mises en page pour l'année en cours seront soumises, comme il se doit, au conseil municipal tant en investissement qu'en fonctionnement.

A ce sujet, nous redoublons d'attention. La commune arbore des finances saines, puisant ses ressources dans les maigres dotations dont elle bénéficie et dans la partie des impôts locaux qui lui revient – dont la taxe d'habitation représentant une partie non négligeable des ressources financières.

Une seule controverse, son avenir est très incertain.

Certes, cette promesse présidentielle est de bon augure mais moult communes s'interrogent sur la véracité des contreparties annoncées. Affaire à suivre...

Quoiqu'il arrive, l'expérience des budgets précédents nous a conduit vers une idéologie politico-économique indélébile : « faire plus avec moins ». Tel est le pari qu'il faut gagner pour pérenniser la qualité de vie au sein de notre village.

Enjeu très audacieux mais jusqu'à ce jour, en tout ou partie, élaboré avec cohérence.

Cette volonté d'avancer ne nous éloigne pas du quotidien et du lendemain de chacun. L'hiver est en phase terminale, les bourgeons et les jeunes pousses en tout en genre ne tarderont pas à réapparaître.

Les 20 et 25 mars, le printemps et les horaires d'été nous feront vite oublier les aléas de la période hivernale.

Que ces journées printanières à venir soient synonymes pour tous de joie de vivre sans incident majeur.

Votre dévoué,

Le Maire,
B. GUILHEM





CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

A la demande des élèves et conformément à une volonté de la municipalité, le 22/12 des élections ont été organisées afin d'élire le nouveau Conseil Municipal des enfants, en respectant les règles officielles.

Tout cela a été rendu possible par la grande motivation des élèves de CM1 et CM2 mais surtout grâce à l'équipe municipale d'animation et notamment à Murielle QUINTARD, animatrice en charge du bon déroulement du conseil et des commissions.

A l'issue des élections, Mlle MINCOY-MENJEON Lili a été choisie à l'unanimité comme mairesse.

Lili présidera la commission Vie Scolaire et solidarité. Elle sera aidée de trois conseillers : Eva LAGORSSE, Maïana IZARI et Faustine JOURDAN.

La première adjointe, Victoria RIBEREAU, aura en charge la commission Sport, Loisirs, Culture et Communication. Elle sera accompagnée dans sa mission par Jade TESSIER, Eliot BOURGEYX-HALLER et Arthur POIGNET.



La deuxième adjointe, Aimie HUGUIER, sera à la tête de la commission Environnement, Santé et Sécurité avec à ses côtés Lisa HASSELMAN, Caitlin GOUGH et Emma COUILLAUD.

Les lundis, lors de TAP (de 16h à 17h), les élus travailleront ensemble au sein de leurs commissions avec l'aide précieuse de Murielle QUINTARD. Un conseil municipal en séance plénière aura lieu une fois par trimestre dans la salle du conseil de la Mairie en présence du Maire, M GUILHEM. Ils pourront ainsi présenter leurs projets, soumettre leurs idées et débattre ensemble.

Le but étant de faire participer au maximum les plus jeunes à la vie communale qu'elle soit municipale et peut être demain associative. Nos enfants sont ainsi sensibilisés aux événements de la commune et aux contraintes diverses que l'on peut rencontrer dans la réalisation de projets. Cela le permet d'entrevoir ce qu'est une organisation municipale et démocratique.

Le 19/01, lors des vœux de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal des enfants a été présenté aux Arveyraises et Arveyrais. Nous tenons en cette occasion à féliciter chaleureusement tous nos élus en herbe pour leur implication et leur sérieux : nous saluons également le premier discours de Mme le Maire, Mlle MINCOY-MINJEON, qui a été d'une grande qualité. Nous notons l'aisance dont elle a fait preuve et qui semble être la promesse d'une équipe motivée, dynamique et la réalisation de belles choses pour l'avenir.

C'est avec bienveillance que nous regardons cette jeunesse arriver en se disant que la relève est assurée !

Monsieur Le Maire et toute son équipe souhaite encore la bienvenue à cette municipalité « junior » et reste à sa disposition pour les aider au maximum dans la réalisation de leur mission.

Angélique COUILLAUD

ORGANISATION COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2018 ET EXPOSITION

La fin du Centenaire du premier conflit mondial 1914-1918 arrive à grands pas.

En novembre 2014, nous avons commémoré l'entrée en guerre par une exposition à la mémoire des Poilus Arveyrais morts pendant ce terrible conflit et la vie à Arveyres à cette époque.

4 ans plus tard, nous souhaitons poursuivre cette dynamique mémorielle pour clore ce cycle commémoratif par une belle journée du 11 Novembre particulière.

Une exposition sur plusieurs jours plus riche encore que la précédente accompagnera cet anniversaire de l'Armistice.

La guerre a brisé les familles et causé de terribles blessures sociales et psychologiques.

N'oublions pas ce travail de mémoire pour tous les disparus ou ceux revenus meurtris à jamais et rendons hommage à nos aïeux.

Arveyrais, des plus jeunes aux plus anciens, membres d'Associations ou non, mobilisez-vous.

C'est l'affaire de tous...

Une réunion en vue de préparer cet événement aura lieu le jeudi 22 mars à 18h30 à la salle des Fêtes du Bourg.

Nous vous exposerons les premières idées qui seront enrichies par vos suggestions et contributions.

Nous vous attendons nombreux.

Pour l'Equipe Municipale et l'Association ASPA
Sylvie DUPUY-MOREL

VIVE LA RENTRÉE



Pour la première inscription à l'école maternelle de votre enfant, s'adresser à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture sauf le mercredi muni du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du

dernier avis d'imposition (pour le calcul du quotient pour la cantine).

Marché des artisans et créateurs

Samedi 26 Mai 2018
de 8h à 23h
Parking et Salle du bourg à ARVEYRES
Petite restauration sur place le midi
Soir Repas nocturne animé

Le 26 mai marché des créateurs et artisans organisé à Arveyres sur le parking et dans la salle des fêtes du Bourg.

Si autour de vous vous connaissez des personnes qui souhaiteraient exposer ou/et vendre leurs produits n'hésitez pas à leur communiquer mes coordonnées afin de pouvoir s'inscrire.

marie-helene.sage@arveyres.com
ou 06 88 76 02 73.

NOUVELLES INSTALLATIONS À ARVEYRES

Cardiologue

M. JULLIEN,
15 rue de Peytot - 33500 ARVEYRES
05 57 50 13 42 / 06 33 08 62 71
Depuis le 15 janvier 2018.

Infirmiers

Aurore CARARON et Gérald DURRIEU sont les nouveaux infirmiers à domicile ou au cabinet sur RDV.
Ils sont installés depuis le 01 février
au 15 rue de Peytot à Arveyres. Tél : 05 57 50 49 20

LA CALI
AGGLO RIVE DROITE DE BORDEAUX

SERVICE EMPLOI

Le Service Emploi de la CALI vous offre l'atelier
« Les lundis de l'emploi »

Tous les 1^{ers} lundis de chaque mois à partir de 14h30

- ❖ Placement sur les opportunités du territoire
- ❖ Aide à la recherche et réponse aux offres d'emploi
- ❖ Aide à la maîtrise de votre espace Internet « Pôle emploi »

Je dynamise ma recherche

Inscrivez-vous !
05.57.23.21.46

Je multiplie mes chances

Service Emploi
Pépinière-Hôtel d'Entreprises du Mascaret
230 Avenue d'Uchamp - 33450 IZON

LA CALI
AGGLO RIVE DROITE DE BORDEAUX

SERVICE EMPLOI

Je me fais connaître !

Je découvre

Le service emploi est né de la volonté d'apporter une aide de proximité aux demandeurs d'emploi résidant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Liboumais.

Il vous offre un service personnalisé et à l'écoute de votre demande. Ce service ne se substitue pas à Pôle Emploi ou aux autres organismes du Service Public de l'Emploi. Il est complémentaire et sert de relais de proximité. Ce service, en lien direct avec les employeurs, a aussi la vocation de renforcer les synergies du territoire.

Ateliers collectifs et individuels

J'en profite...

- Information et orientation dans votre recherche d'emploi.
- Un « ESPACE RESSOURCES » (Internet, informatique, téléphone, documentation... accessible sans RDV).
- Diagnostic professionnel et aide aux projets (emploi/information).
- Inscription sur CVthèque et positionnement sur des offres d'emploi.
- Techniques de Recherche d'Emploi : création et modification de CV, lettres de motivation, entretiens d'embauche, enquêtes professionnelles.
- Ciblage d'Offres d'Emploi : Recherche, analyse, réponse.
- Mise en relation avec les employeurs et appui de candidatures, données sur les employeurs et les métiers qui recrutent.
- Ateliers collectifs pour dynamiser vos recherches d'emploi.

Et je me lance !

Marie Wynn, Chargée de Mission, vous accueille du lundi au Jeudi, de préférence sur RDV.

Pépinière-Hôtel d'entreprises
230 Avenue d'Uchamp
33450 IZON
servicemploi@lcali.fr
☎ 05 57 23 21 46
☎ 06 43 89 75 72

Transmettez nous votre CV par mail (format word)
Signalez-nous vos changements de situation (emploi « durable », changement de projet professionnel).

LEYA ARRIVE À ARVEYRES

Leya est un chien guide pour personne malvoyante. Elle accompagne Marina ITANT depuis maintenant plusieurs semaines. Le chien guide est facilement reconnaissable, il porte un harnais spécial permettant à sa jeune maîtresse de le tenir.

Qu'est-ce qu'un chien guide ?

Un chien guide est un animal spécialement dressé pour permettre à une personne malvoyante de faire des gestes qui nous paraissent simples au quotidien mais qui relèvent souvent du défi si vous essayez de les faire les yeux bandés. (Se diriger, monter dans un bus, traverser la chaussée...).

Le chien guide Marina et la protège des dangers qu'elle n'est pas à même de discerner. De ce fait, Leya est un animal qui travaille lorsque vous la croisez.

A ce titre, voici quelques **gestes à ne pas faire** afin de ne pas détourner le chien de son rôle d'accompagnateur :

- L'appeler.
- Le caresser.
- Le distraire.
- Lui donner à manger.
- L'empêcher de passer.
- Effectuer des gestes brusques à côté d'elle.
- Crier.

Vous vous posez des questions ?

Le plus simple est encore de demander à sa maîtresse puisque Marina et Leya ont suivi une formation spécifique et suivent des stages réguliers afin de former un réel binôme.

Quelques exemples de ce qu'un Chien Guide sait faire :

- répondre aux ordres d'obéissance de base et de direction,
- se positionner devant les passages piétons,
- signaler les bordures de trottoirs,
- indiquer un escalier et sécuriser la montée ou la descente,
- trouver une porte, un arrêt de bus, une bouche de métro, un banc, une boîte aux lettres, une cabine téléphonique...
- mémoriser plusieurs parcours, prendre des initiatives...
- désobéir aux ordres en cas de danger.



PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Le portage communautaire de repas à domicile est un service à caractère social qui participe au maintien à domicile en palliant les difficultés liées à l'organisation des repas et qui permet de prévenir l'isolement en maintenant un lien social.

Concrètement

Les repas sont préparés par un traiteur qui en assure la livraison. Le service propose les repas de midi, du lundi au dimanche. Les repas sont livrés du lundi au vendredi, entre 8h et 12h30, toute l'année (sauf jours fériés).

Les plateaux repas sont composés :

- d'un potage ou d'une entrée au choix de la personne,
- d'un plat principal,
- d'un dessert,
- d'un pain individuel de 120 g à la demande du bénéficiaire.

Conditions d'admission

- être domicilié sur le territoire de La Cali,
- être en perte d'autonomie durable ou momentanée,
- être isolé socialement et/ou géographiquement.

Comment ?

Toute demande de portage fait l'objet d'une évaluation à domicile, préalable obligatoire à la mise en place du service. Cette évaluation permet de mesurer le besoin, d'informer sur les modalités de la prestation, d'apporter une information sur l'ensemble des dispositifs de maintien à domicile existants et de déterminer le montant de la participation financière à la charge du bénéficiaire.

Combien ?

Une tarification différenciée est appliquée prenant en compte la situation du bénéficiaire (seul ou en couple) et les revenus du ménage. La participation de La Cali varie donc suivant le niveau de revenu du ménage. La participation financière directe de La Cali sur le prix de repas facturé permet ainsi au plus grand nombre d'usagers de bénéficier de ce service.

Pour plus d'informations : 05 57 55 61 97



"L'ECOLE DU CHAT"

C'est une association sérieuse, avec des intervenants dévoués, qu'il s'agisse de la capture de chats errants en vue de leur stérilisation ou de leur accompagnement en famille d'accueil.

L'association a beaucoup de chats à proposer moyennant une participation financière relative aux frais de vétérinaire (en particulier les vaccins) d'autant qu'il faut faire de la place pour les prochaines naissances qui vont arriver au printemps.

www.ecole-du-chat-bordeaux.com

ECOLE DU CHAT LIBRE DE BORDEAUX
22 rue du 19 mars 1962 - 33400
TALENCE - Gironde
Tél : 06.82.00.91.41



Renseignements

Pour tout renseignement sur les adoptions, contactez le :

06 08 60 62 71 ou 06 32 29 80 53

Pour l'adoption, merci d'apporter :

- Une cage de transport
- Une photocopie de votre pièce d'identité
- Un justificatif de domicile
- 1 enveloppe timbrée
- Participation aux frais vétérinaires à prévoir (par chèque uniquement)

 

Journées d'adoption 2018

ORGANISÉES PAR L'ÉCOLE DU CHAT LIBRE DE BORDEAUX. STÉRILISATION DE CHATS ERRANTS



www.ecole-du-chat-bordeaux.com

Rendez-vous au local de l'association

22 rue du 19 mars 1962, Talence (Rocade sortie 16 direction Talence)

Janvier 2018

Samedi 13/01 : 11h à 15h au local Samedi 27/01 : 11h à 15h au local

Fevrier 2018

Samedi 10/02 : 11h à 15h au local

Mars 2018

Samedi 10/03 : 11h à 15h au local Samedi 24/03 : 10h30 à 14h30 au local

Avril 2018

Samedi 28/04 : 10h30 à 14h30 au local

Téléthon

Nous sommes heureux de partager avec vous une grande nouvelle pour les malades et leurs familles.

Grâce aux collectes du Téléthon, et donc grâce à votre action sur le terrain, le laboratoire Généthon va démarrer le premier essai de thérapie génique sur l'homme pour des patients atteints de la maladie de Crigler-Najjar, une maladie du foie.

C'est un véritable espoir pour tous les patients concernés et, par extension, pour tous ceux atteints par une maladie rare. Cet espoir est rendu possible grâce à votre engagement et votre fidélité à nos côtés, et nous tenions à vous en remercier très chaleureusement.

Laurence Tiennot-Herment
Présidente de l'AFM-Téléthon

Pour plus d'information :

www.afm-telethon.fr/actualites/veritable-espoir-pour-patients-atteints-maladie-crigler-najjar-avec-premier-essai

ANCIENS COMBATTANTS

La commune d'Arveyres à renouveler comme chaque année la commémoration de l'Armistice du 11 novembre aux monument aux morts.

Une cérémonie a été mise en place conjointement entre la Mairie d'Arveyres, l'école et la section des anciens combattants FNCPG-CATM (Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc) présidé par le Président de celle-ci Monsieur Guilhem Louis-Jean.

Durant le cérémonial, le Président a lu une lettre afin de nous remémorer un moment le contexte de l'époque et nous permettre de mieux comprendre pourquoi nous nous rassemblons ce jour suivi de Monsieur Le Maire.

La cérémonie s'est terminée en beauté avec des chants et des lectures de pensées des enfants de notre école, ce qui signe une réussite dans l'organisation générale mais aussi la bonne volonté de chacun.

Nous remercions les anciens combattants et portes drapeaux qui nous ont fait l'honneur de leur présence, marquant une nouvelle fois l'importance du rapport armée nation et qui continu de faire briller les yeux de nos enfants.

Ces enfants, de par leurs présences, leurs implications, témoignent de l'intérêt de la mémoire mais aussi de l'avenir car c'est en eux que nous portons l'espoir et nous en remercions vivement la directrice de l'école Madame Barre Anne et ses enseignants d'avoir préparé les élèves pour cet instant.

Vous êtes de plus en plus nombreux à venir aux commémorations de la commune, ce facteur encourageant montre à quel point nous sommes tous attachés à notre histoire et nous vous invitons d'ores et déjà pour le 8 Mai 2018 où un repas sera organisé à l'issue de la cérémonie au prix de 27 € dont les modalités seront prochainement communiquées.

Merci à tous.

Secrétariat FNCPG-CATM

Mr MARRAS Rodolphe



BOULE ARVEYRAISE

Pétanque Loisir

La BOULE ARVEYRAISE vous donne rendez-vous tous les vendredis au bouldrome d'Arveyres à partir de 14 h 00, pour passer un après midi de pétanque en toute amitié.

Pour tout renseignement :

M^r Arroué Jean-Louis : 06 48 13 85 90

M^{me} Laoué Marina : 06.08.83.52 .67



COLLECTE DES BOUCHONS



Le recyclage des bouchons a été modifié pour ne prendre **QUE LES BOUCHONS DE BOISSONS** qu'un enfant peut boire, et les bouchons en liège.

Désormais les bouchons de produits divers et d'entretien ne seront plus collectés.

Toutefois, vous pouvez **les mettre dans les bacs JAUNE**, la filière de recyclage étant différente.

A noter que les capsules, les tubes homéopathiques, les piles, les objets en plastique n'ont pas à être mis dans ces poubelles.

Merci de nous simplifier les opérations de tri, toujours fastidieuses.



FEU DE LA ST JEAN

De nouveau, ARVEYRES A COEUR organisera le FEU DE LA ST JEAN sur le site de la Commanderie le samedi 23 juin vers 20 h. Nous vous attendons nombreux.



NOUVELLES DE L'ASPA

L'ASPA organise **son vide-maison de printemps le 25 mars** à partir de 9 h sur deux sites :

- la place de la mairie
 - le local à gauche à l'entrée de la Plaine des Sports
- Meubles, bibelots, vaisselles, livres et bonne humeur vous y attendent.

URGENT : APPEL À PRÊT DE LOCAL

Nous renouvelons notre appel qui commence à devenir urgent : si vous disposez d'un local fermé et inutilisé (chai, grange...), vous nous rendriez un grand service en acceptant de le prêter à l'ASPA, pour y stocker meubles, livres... faisant l'objet des vide-maisons que nous organisons régulièrement (**06 89 08 39 07**).

LA COMMANDERIE D'ARVEYRES

Le saviez-vous ?

Le 21 février 1626, la Commanderie d'Arveyres fait l'objet d'un contrôle des visiteurs de l'Ordre de Malte. Ces visiteurs étaient des dignitaires de l'Ordre dont le rôle consistait à s'assurer que les Commanderies respectaient un certain nombre de règles et géraient au mieux les bâtiments et ressources appartenant à l'Ordre des Hospitaliers.

Marc Antoine de Gourgues, alors Seigneur de Vayres et président de la cour du Parlement de Bordeaux, avait vraisemblablement pris quelques libertés quant à ses prérogatives de justice sur le territoire d'Arveyres sans que le Commandeur de l'Ordre de Malte, Bernard de Malignan de Trignan n'intervienne pour mettre fin à cette ingérence. (Un accord avait été passé en 1264 entre la Seigneurie de Vayres et la Commanderie d'Arveyres : il donnait les droits de haute, moyenne et basse justice aux commandeurs pour toute décision à prendre dans la limite de quatre croix implantés pour marquer la séparation des deux juridictions). Souhaitant s'enquérir auprès des habitants d'Arveyres des raisons de ce grave manquement, quelle ne fut pas leur surprise d'apprendre que la commanderie d'Arveyres avait été désertée de toute autorité depuis un long moment. En effet, le Commandeur avait nommé un fermier pour tenir la Commanderie en son absence mais la situation financière n'avait pas permis au fermier de se payer et ce dernier avait donc décidé de quitter son poste sans en aviser l'Ordre. Poussant plus en avant leurs investigations, les visiteurs apprirent que le Commandeur avait également nommé quinze années auparavant un certain Pierre Frayfy, prêtre de la vicairie perpétuelle d'Arveyres, alors que ce dernier n'était pas plus prêtre que le forgeron du village...

Les habitants crurent bon d'aviser les visiteurs que le fameux Frayfy, en plus de ne pas respecter les offices religieux qu'il était censé célébrer, s'était rendu coupable de nombreux crimes « énormes et capitaux » sans que le Commandeur n'y trouve à redire. L'histoire ne dit pas ce qu'il advint ni du Commandeur, ni du prêtre en question mais il y a fort à parier que les deux ont dû passer un très désagréable moment...

Source : Archives de Toulouse - Archives de l'Ordre de Malte - H Malte Bordeaux 108, n°1 F°19



Retrouvez-nous sur :
- le site internet : <http://commanderiearveyres.wixsite.com/accueil>
- la page Facebook de l'association : www.facebook.com/pourlacommanderie.darveyres
- la page Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Commanderie_d%27Arveyres



Le jardin médiéval

Certains d'entre vous ont déjà pu l'admirer. Si sa forme va rester la même, le jardin va évoluer pour devenir pérenne. Si vous avez des compétences, des plantes ou des idées, n'hésitez plus !



Sauvetage des vieilles Pierres

Les travaux d'entretien du site se poursuivent avec le rejointement de certaines vieilles pierres.

Amis bricoleurs, n'abandonnez pas la vieille Dame de Pierre aux intempéries...



Animations

Les bénévoles fourmillent d'idées pour faire vivre le site.

N'hésitez pas à y ajouter les vôtres et à venir les rejoindre !

Programme festivités Mars-Avril

10 MARS

Danse trad à la salle des fêtes de bourg à 21h 7 € l'entrée pour tout renseignement Tel 06 13 61 81 69

17 MARS

Paella ACCA à la salle du Port du Noyer
Prix 16 € réservation jusqu'au 15 mars au 06 78 31 93 69
Sangria, toasts, paella, salade, fromage, dessert, vin compris.

24 MARS

Stage Tous en forme à la salle du Port du Noyer organisé par **Béatrice BOUE** pour tout renseignement **tél. 06 20 88 21 31**

Carnaval de Libourne où les majorettes d'Arveyres du Téléthon feront partie du défilé venez nombreux les soutenir **à partir de 15h départ de l'ESOG.**

25 MARS

Vide maison ASPA à partir de 9 h sur la place de la mairie et au local à l'entrée de la plaine des sport pour tout renseignement tél. **06 78 92 24 51**

13 ET 14 AVRIL

Représentation Théâtre du foyer rural
Sketchs et pièce en 3 actes « Comment remplacer un PDG victime d'un Burn out... ? »
Réservation au 06 74 97 27 98
Prix de base 5 € tarif réduit pour les groupes ou famille



2018

FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER
Jeu 01	Jeu 01	Dim 01	Mar 01 F	Ven 01	Dim 01	Mer 01	Sam 01	Lun 01	Jeu 01 F	Sam 01	Mer 01 F
Ven 02	Ven 02	Sam 02 F	Mer 02	Sam 02	Lun 02	Jeu 02	Dim 02	Mar 02	Ven 02	Dim 02	Mer 02
Sam 03	Sam 03	Mar 03	Jeu 03	Dim 03	Mar 03	Ven 03	Lun 03	Mer 03	Sam 03	Lun 03	Jeu 03
Dim 04	Dim 04	Mer 04	Ven 04	Lun 04	Mer 04	Sam 04	Mar 04	Jeu 04	Dim 04	Mar 04	Ven 04
Lun 05	Lun 05	Jeu 05	Sam 05	Mer 05	Jeu 05	Dim 05	Mer 05	Ven 05	Ven 05	Lun 05	Sam 05
Mar 06	Mar 06	Ven 06	Dim 06	Mer 06	Ven 06	Lun 06	Jeu 06	Sam 06	Mar 06	Jeu 06	Dim 06
Mer 07	Mer 07	Sam 07	Lun 07	Jeu 07	Sam 07	Mer 07	Ven 07	Dim 07	Mer 07	Ven 07	Lun 07
Jeu 08	Jeu 08	Dim 08	Mar 08 F	Ven 08	Dim 08	Mer 08	Sam 08	Lun 08	Jeu 08	Sam 08	Mer 08
Ven 09	Ven 09	Lun 09	Mer 09	Sam 09	Lun 09	Jeu 09	Dim 09	Mar 09	Ven 09	Dim 09	Mer 09
Sam 10	Sam 10	Mar 10	Jeu 10 F	Dim 10	Mar 10	Ven 10	Lun 10	Mer 10	Sam 10	Lun 10	Jeu 10
Dim 11	Dim 11	Mer 11	Ven 11	Lun 11	Mer 11	Sam 11	Mar 11	Jeu 11	Dim 11 F	Mar 11	Ven 11
Lun 12	Lun 12	Jeu 12	Sam 12	Mer 12	Jeu 12	Dim 12	Mer 12	Ven 12	Lun 12	Mer 12	Sam 12
Mar 13	Mar 13	Ven 13	Dim 13	Mer 13	Ven 13	Lun 13	Jeu 13	Sam 13	Mar 13	Jeu 13	Dim 13
Mer 14	Mer 14	Sam 14	Lun 14	Jeu 14	Sam 14 F	Mar 14	Ven 14	Dim 14	Mer 14	Ven 14	Lun 14
Jeu 15	Jeu 15	Dim 15	Mar 15	Ven 15	Dim 15	Mer 15 F	Sam 15	Lun 15	Jeu 15	Sam 15	Mer 15
Ven 16	Ven 16	Lun 16	Mer 16	Sam 16	Lun 16	Jeu 16	Dim 16	Mar 16	Ven 16	Dim 16	Mer 16
Sam 17	Sam 17	Mar 17	Jeu 17	Dim 17	Mar 17	Ven 17	Lun 17	Mer 17	Sam 17	Lun 17	Jeu 17
Dim 18	Dim 18	Mer 18	Ven 18	Lun 18	Mer 18	Sam 18	Mar 18	Jeu 18	Dim 18	Mar 18	Ven 18
Lun 19	Lun 19	Jeu 19	Sam 19	Mer 19	Jeu 19	Dim 19	Mer 19	Ven 19	Lun 19	Mer 19	Sam 19
Mar 20	Mar 20	Ven 20	Dim 20	Mer 20	Ven 20	Lun 20	Jeu 20	Sam 20	Mar 20	Jeu 20	Dim 20
Mer 21	Mer 21	Sam 21	Lun 21 F	Jeu 21	Sam 21	Mar 21	Ven 21	Dim 21	Mer 21	Ven 21	Lun 21
Jeu 22	Jeu 22	Dim 22	Mar 22	Ven 22	Dim 22	Mer 22	Sam 22	Lun 22	Jeu 22	Sam 22	Mer 22
Ven 23	Ven 23	Lun 23	Mer 23	Sam 23	Lun 23	Jeu 23	Dim 23	Mar 23	Ven 23	Dim 23	Mer 23
Sam 24	Sam 24	Mar 24	Jeu 24	Dim 24	Mar 24	Ven 24	Lun 24	Mer 24	Sam 24	Lun 24	Jeu 24
Dim 25	Dim 25	Mer 25	Ven 25	Lun 25	Mer 25	Sam 25	Mar 25	Jeu 25	Dim 25	Mar 25 F	Ven 25
Lun 26	Lun 26	Jeu 26	Sam 26	Mer 26	Jeu 26	Dim 26	Mer 26	Ven 26	Lun 26	Mer 26	Sam 26
Mar 27	Mar 27	Ven 27	Dim 27	Mer 27	Ven 27	Lun 27	Jeu 27	Sam 27	Mar 27	Jeu 27	Dim 27
Mer 28	Mer 28	Sam 28	Lun 28	Jeu 28	Sam 28	Mar 28	Ven 28	Dim 28	Mer 28	Ven 28	Lun 28
Jeu 29	Jeu 29	Dim 29	Mar 29	Ven 29	Dim 29	Mer 29	Sam 29	Lun 29	Jeu 29	Sam 29	Mer 29
Ven 30	Ven 30	Lun 30	Mer 30	Sam 30	Lun 30	Jeu 30	Dim 30	Mar 30	Ven 30	Dim 30	Mer 30
Sam 31	Sam 31	Mar 31	Jeu 31	Mer 31	Mar 31	Ven 31	Mer 31	Ven 31	Lun 31	Lun 31	Jeu 31

2019

Vos bacs sont collectés l'après midi, pensez à les sortir avant 12h

En cas de jours fériés, les collectes sont rattrapées le samedi SUIVANT.

Infos Pratiques et Contact

Ouvert du lundi au vendredi

9h - 12h30 et 14h - 17h

05 57 84 74 00

8 route de la Pinière
33910 Saint Denis de Pile

contact@smicval.fr

www.smicval.fr
www.stop-dechets.fr

Défi ZZ - Zéro déchet
Zéro gaspi avec le Smicval

Smicval&Vous

Téléchargez
Smicval&Vous
Votre nouvelle
application mobile

Téléchargez dans l'App Store

Google Play

Plus besoin d'y penser,
Smicval&Vous vous rappelle
quand sortir vos poubelles !



Compostage individuel

Tontes, marc de café, cartons souillés, coquilles d'œufs, fleurs fanées, épluchures de fruits et de légumes, papiers essuie-tout



OU



Collecte des restes alimentaires

IDEM + Restes de repas (pain, viande, poisson, pâtes...), crustacés, coquillages



Collecte des papiers et emballages recyclables



Tous les papiers

Magazines, journaux, prospectus, enveloppes...

Bouteilles et Flacons plastiques

S'il y a un bouchon c'est bon !

Cartons et Briques alimentaires

Emballages métalliques

Conserves, Aérosols, Canettes...



Apport volontaire du verre

Enlevez les bouchons et les couvercles



Apport volontaire des vêtements et textiles

- Placez-les dans un sac fermé
- Attachez les chaussures par paire
- Vêtements en bon état, usagés ou déchirés mais non souillés



Collecte des déchets non recyclables

Films plastique, pots de yaourt, barquettes plastique, barquettes polystyrène, couches, ampoules à incandescence



Apport volontaire au Pôle Recyclage (déchèterie)



Métaux - Gravats - Bois - Végétaux - Plâtre - Cartons - Meubles Produits Électriques
Ampoules et Néons - Piles - Pneus - Bidons plastiques - Déchets de soin - Batteries
Déchets dangereux - Cartouches d'encre - Huiles alimentaires - Huiles de vidange.

Ouvert du lundi au samedi

Période été (du 01/03 au 31/10) : 9h - 12h et 14h - 18h

Période hiver (du 1/11 au 29/02) : 9h - 12h et 13h - 17h



N'oubliez pas de présenter
votre carte elle est **obligatoire**

Pour le prochain bulletin si vous voulez faire paraître un article ou une information merci de me la transmettre par mail à marie-helene.sage@arveyres.com ou à la mairie avant le 20 avril.